

CPOM

Rencontre du 25 juin 2018

Action P A T

Prévention des Accidents du Travail

Christophe MURE, Ingénieur Conseil CRAMIF

CONTEXTE – Chiffres clés

Evolution du nombre et de la fréquence des **accidents de travail** en 2016 :

En Île-de-France



109 015.

ACCIDENTS

ayant entraîné un arrêt de travail
ou une incapacité permanente

INDICE DE FRÉQUENCE (IF)
MOYEN :

23 ACCIDENTS DU TRAVAIL (pour 1 000 salariés)

-0,6 %
par rapport
à 2015

Au niveau national

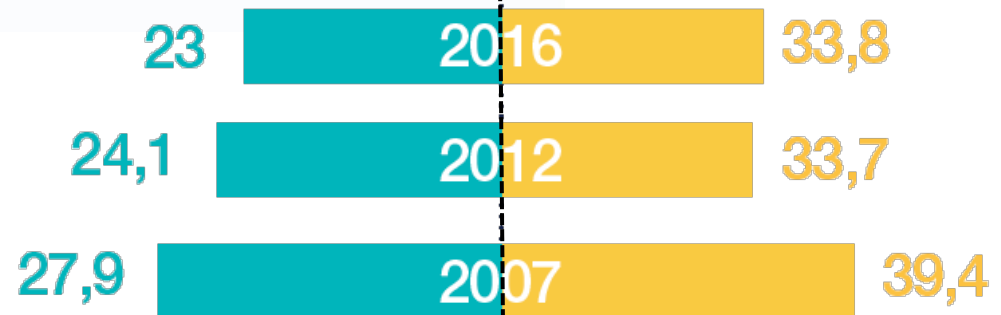
626 227

ACCIDENTS

(+0,3% par rapport à 2015)

IF MOYEN :

33,8



CONTEXTE – Chiffres clés

Evolution du nombre et de la fréquence des *accidents de travail* en 2016 :

En Île-de-France



soit **39 104**
équivalents temps plein

710 millions d'euros
imputés aux entreprises



Au niveau national



soit **165 126**
équivalents temps plein

3,6 milliards d'euros
imputés aux entreprises

CONTEXTE



- ❑ **Action CPOM volet 1**
- ❑ **7 Secteurs d'activité prioritaires**
 - Bâtiment et Travaux Publics
 - Restauration
 - Soins et Action sociale
 - Transport et Logistique
 - Commerces alimentaires
 - Commerces non alimentaires
 - Services de nettoyage de locaux

OBJECTIFS de l'Action P.A.T.

3.1 : Accompagner les entreprises dans l'élaboration de leur évaluation des risques, du DUER et de la définition d'un plan d'action

- Aider au repérage et à l'estimation des risques d'AT, puis à l'évaluation des risques et à la mise en place d'un plan d'action en s'appuyant sur **la fiche d'entreprise (F.E.)**
- Proposer une pratique d'analyse des AT, notamment par la méthode de l'arbre des causes

3.2 : Aider les entreprises à mettre en place un accueil et une formation à la sécurité pour les nouveaux embauchés, les salariés embauchés en CDD et les intérimaires

3.3 : Améliorer l'accueil des entreprises intervenantes dans les entreprises utilisatrices

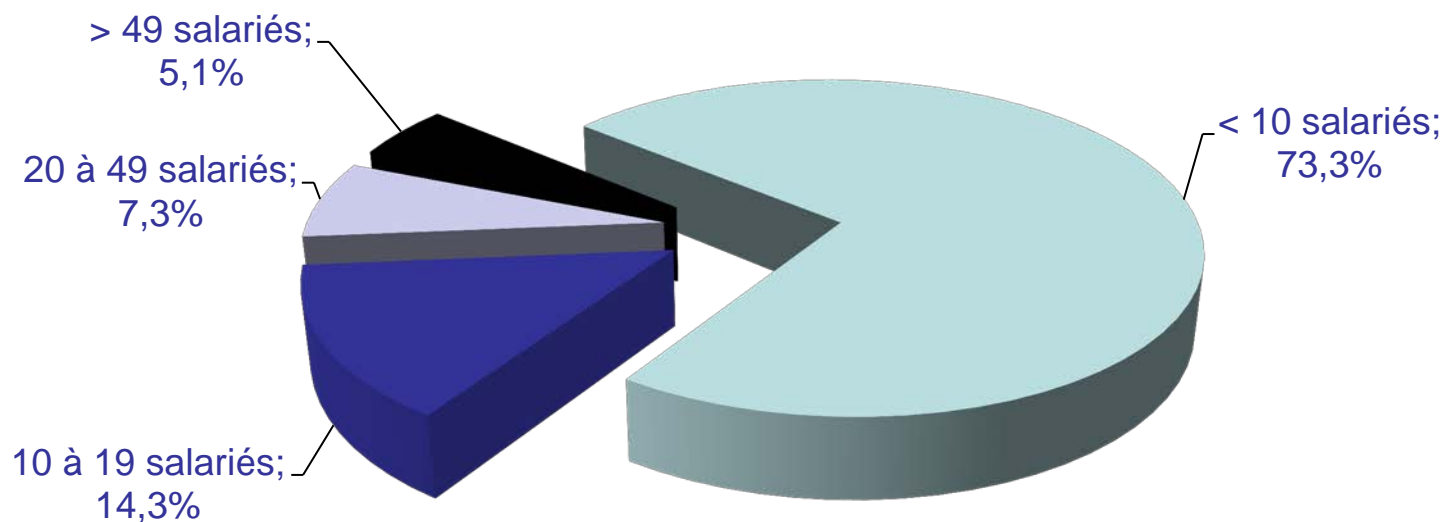
BILAN REGIONAL – Action P.A.T. au 31 décembre 2017

- ❑ Nombre de SiST ayant retenu le programme de prévention socle commun PAT (volet 1) = **15** (sur 25 CPOM signés)
- ❑ Couverture Totale d'environ 180.000 entreprises et 2.595.000 salariés
- ❑ Nombre de CPOM-PAT Volet 1 avec tableaux de suivis analysés = **12** (rappel 2016 : 5)

BILAN REGIONAL – Action P.A.T. au 31 décembre 2017

- 31.600 entreprises (soit 19,6% des entreprises suivies) et 242.000 salariés (soit 9,3% des salariés suivis) concernés par les actions PAT renseignées (partiel)

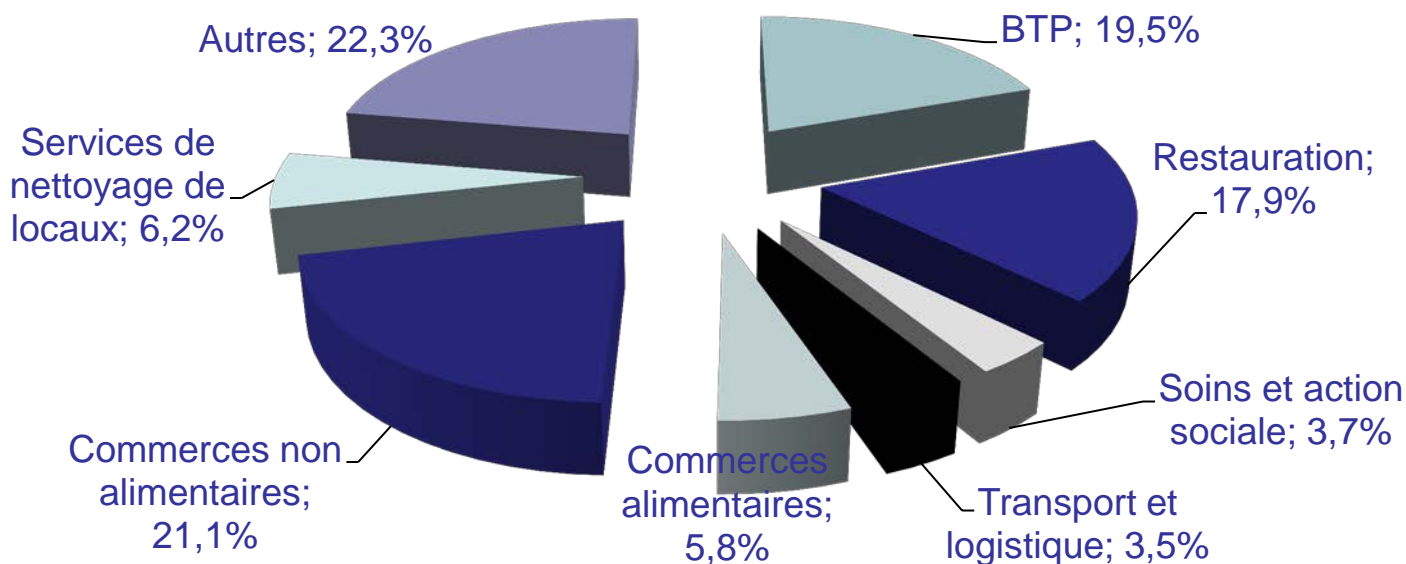
Répartition des entreprises par tranche d'effectifs



BILAN REGIONAL – Action P.A.T. au 31 décembre 2017

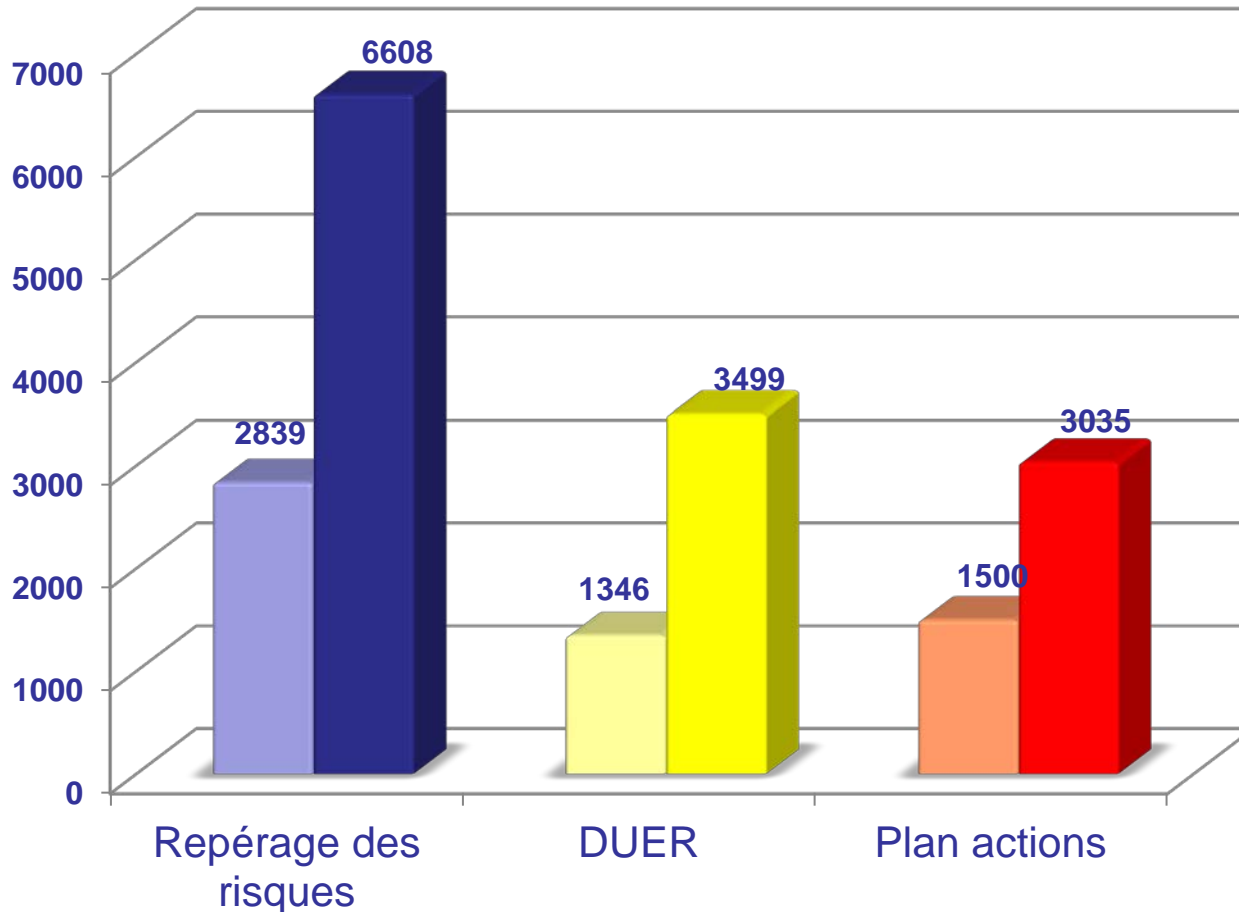
- 31.600 entreprises (soit 19,6% des entreprises suivies) et 242.000 salariés (soit 9,3% des salariés suivis) concernés par les actions PAT renseignées (partiel)

Répartition des entreprises par secteur d'activité



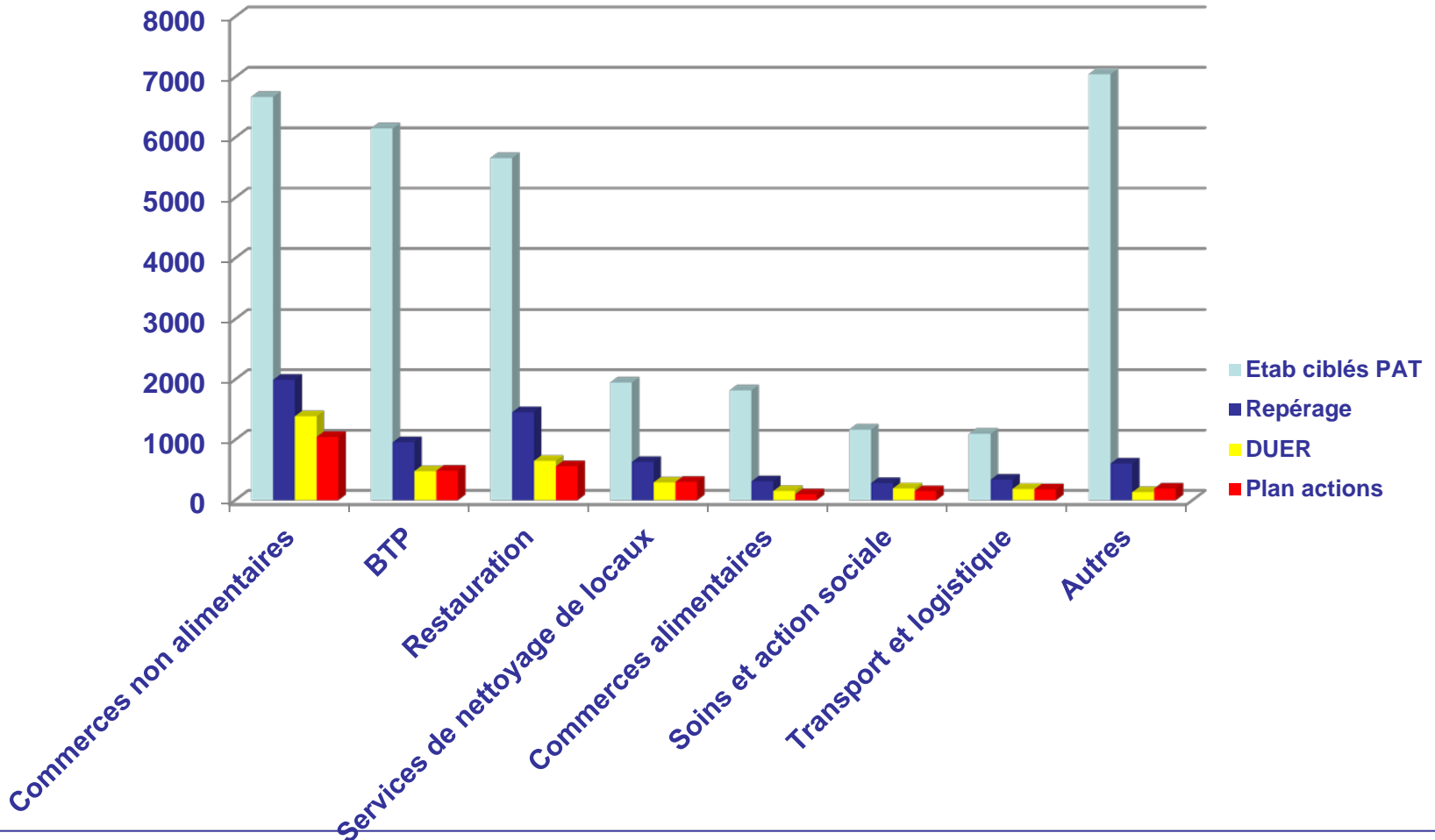
BILAN REGIONAL – Action P.A.T. au 31 décembre 2017

Evolution du nombre d'actions menées par les
SiST entre juin 2016 et décembre 2017



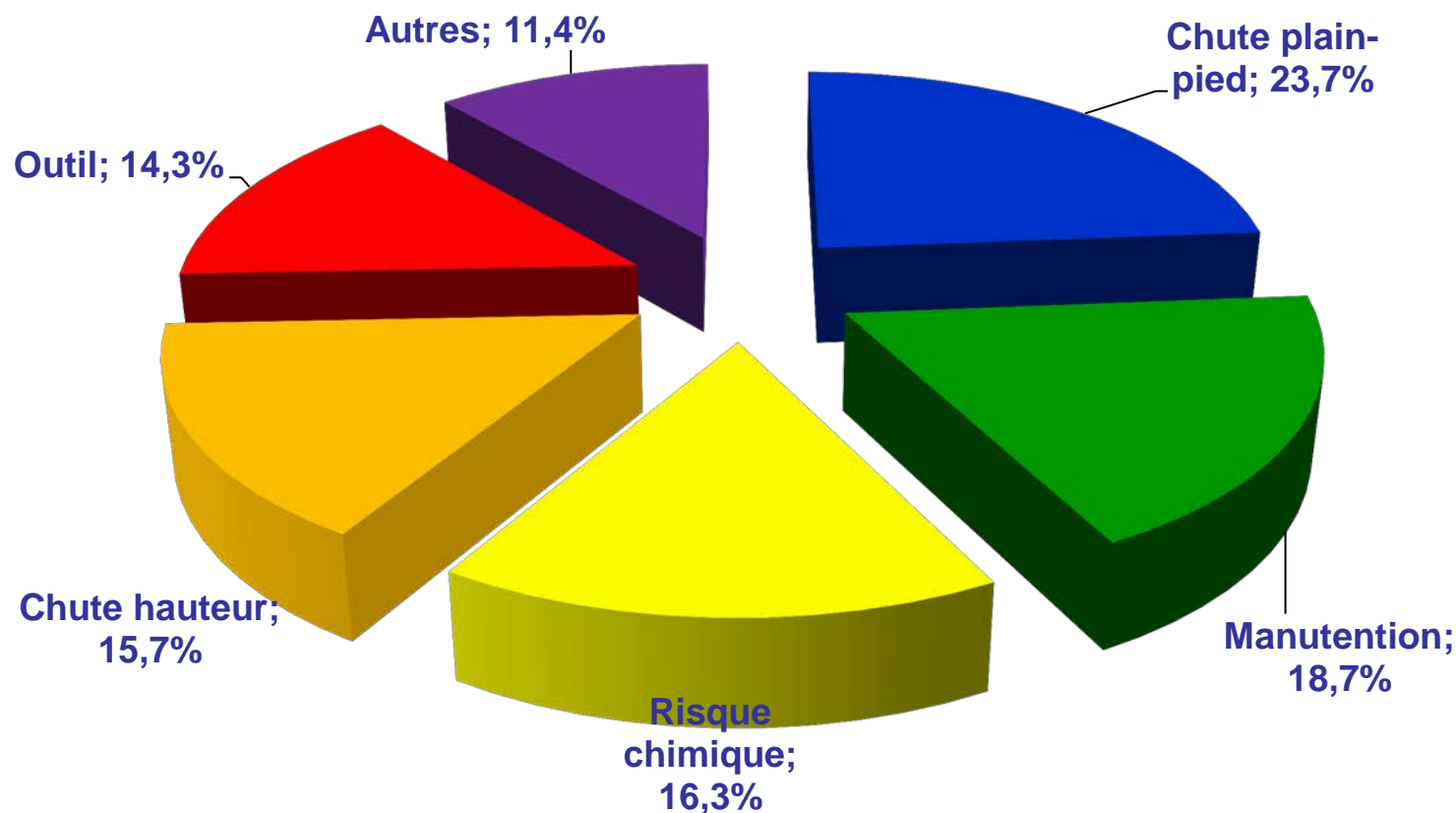
BILAN REGIONAL – Action P.A.T. au 31 décembre 2017

Répartition des actions menées par les SiST entre les différents secteurs d'activité



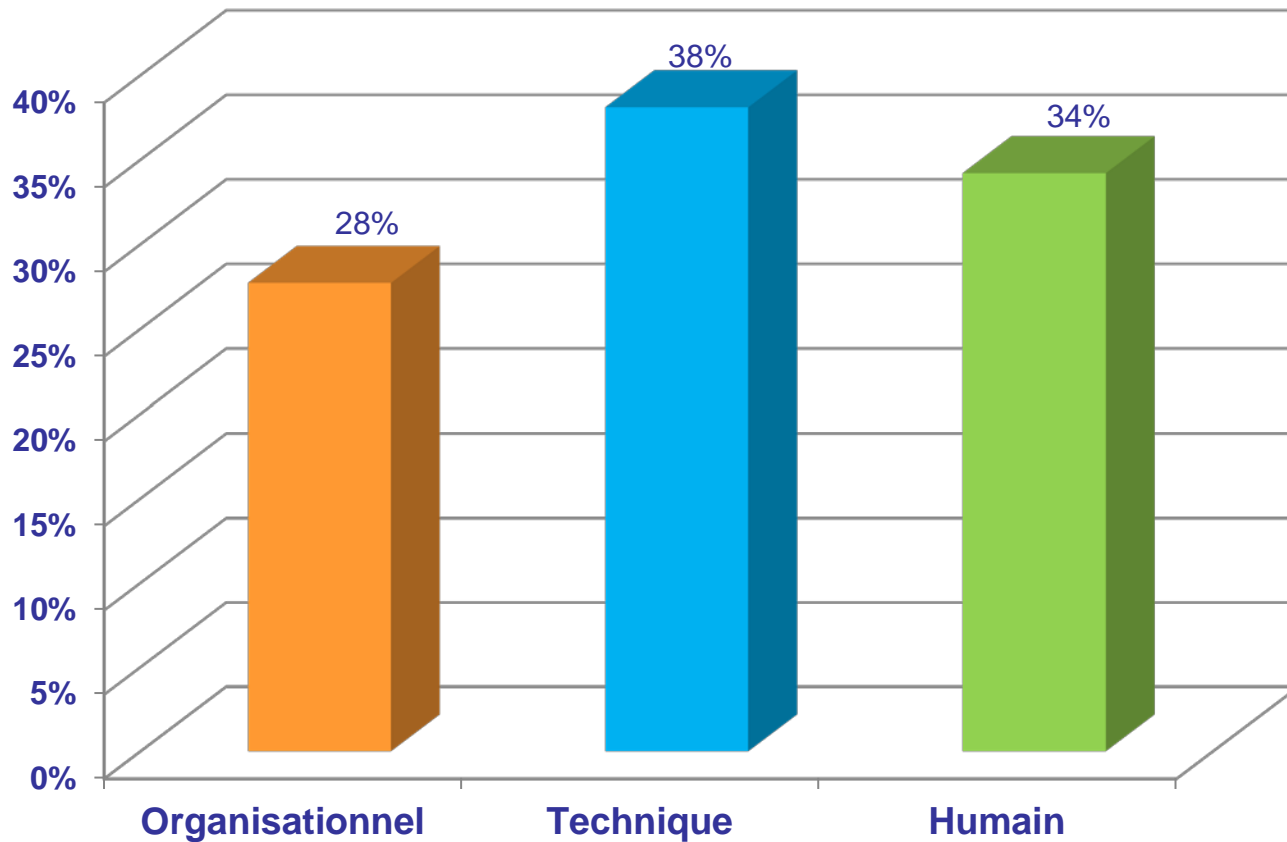
BILAN REGIONAL – Action P.A.T. au 31 décembre 2017

Répartition des risques encourus par les
salariés dans les secteurs d'activité analysés



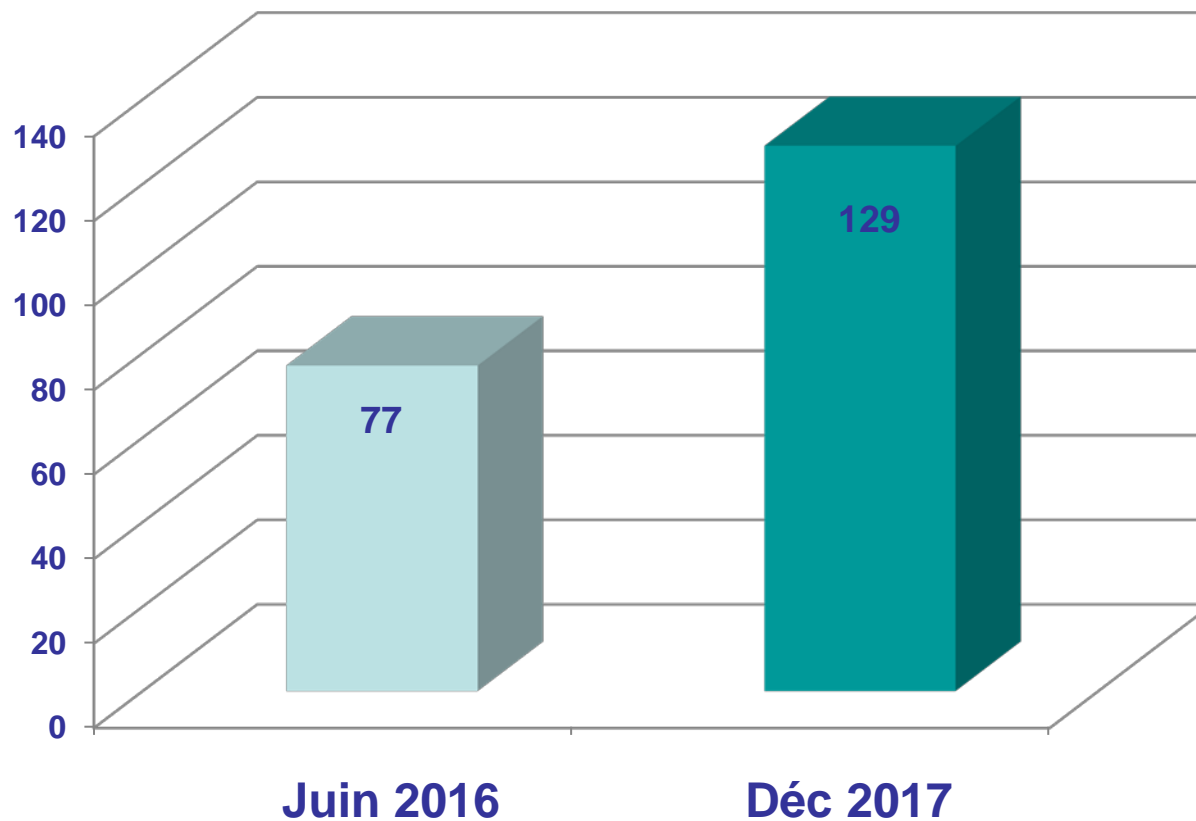
BILAN REGIONAL – Action P.A.T. au 31 décembre 2017

Typologie d'actions menées par les établissements suite à l'accompagnement du SiST




BILAN REGIONAL – Action P.A.T. au 31 décembre 2017

Analyse des AT par les établissements suivis par
les SiST dans l'action P.A.T.



ACTIONS MENEES

- ❑ Participations aux CHSCT, informations par rapport aux AT analysés en réunion
- ❑ Élaboration des fiches d'entreprise, moment privilégié de contact avec les TPE sur les lieux de travail
- ❑ Création de modèles de document unique par filières
- ❑ Déploiement de l'outil  (garages, commerces non alimentaires ...)
- ❑ Réalisation de campagnes de sensibilisation à l'élaboration du DUER, dans certains secteurs d'activité

DIFFICULTES RENCONTREES

- ❑ Difficulté de suivi des actions auprès des TPE
- ❑ Retour des entreprises sur leurs plans d'actions longs ou absents, nécessite de nombreuses relances
- ❑ Nombre restreint d'entreprises touchées par la sensibilisation aux risques et au DU
- ❑ Difficulté de chiffrer les actions, de traçabilité du nombre de salariés exposés aux AT (outils informatiques non adaptés, organisation du SiST)
- ❑ Pas d'enquêtes AT dans les TPE (manque de temps des employeurs, pas d'information auprès des SiST...)

PERSPECTIVES

Pour faire adhérer les entreprises à une culture de prévention des AT :

- ❑ Création de groupes de travail, de modèles de FE, sensibilisations sur certains secteurs d'activités
- ❑ Faire connaître les accompagnements possibles aux entreprises
 - ❑ Lors de la remise des fiches d'entreprise à l'employeur
 - ❑ Suite aux visites médicales après un AT
 - ❑ Lors de la participation aux CHSCT / CSE
- ❑ Suivre la réalisation des FE dans les secteurs concernés (indicateur à renseigner)
- ❑ Nécessité de créer des outils pour intervenir en entreprise pour analyser les AT

CPOM

Rencontre du 25 juin 2018

Action P A T

Prévention des Accidents du Travail

Témoignage AMET

